



SAINT-HIPPOLYTE

AVIS PUBLIC

DEMANDES DE DÉROGATION MINEURE (DDM)

Est, par le présent avis donné par le soussigné, directeur général de la susdite Municipalité, que le Conseil de la Municipalité de Saint-Hippolyte, à sa séance du 1^{er} octobre 2025, statuera sur les demandes ci-dessous détaillées.

| Immeuble visé | Nature et effets de la demande |
|--|---|
| DDM 2025-0031 739, chemin de Kilkenny | Autoriser, pour le garage attaché projeté, que celui-ci empiète d'au maximum 3,7 m dans la marge avant de 5 m et d'au maximum 2 m dans la marge latérale gauche de 5 m sur un terrain de plus de 1500 m ² de la zone H-319. |
| DDM 2025-0032 174, rue Desjardins | Autoriser, pour la remise projetée, que celle-ci empiète d'au maximum 4,5 m dans la marge avant de 6 m sur un terrain de moins de 1500 m ² et qu'elle soit située dans l'espace formé par le prolongement des plans de façade du bâtiment principal. |
| DDM 2025-0034 32, 386^e Avenue | Autoriser, pour le garage détaché existant, que celui-ci empiète de 2 m dans la marge latérale droite de 2 m sur un terrain de plus de 1500 m ² . |
| DDM 2025-0035 36, 386^e Avenue | Autoriser, pour l'habitation existante, que celle-ci empiète de 1,67 m dans la marge latérale gauche de 5 m sur un terrain de plus de 1500 m ² de la zone H-313. |
| DDM 2025-0036 400, 305^e Avenue | Autoriser, pour le garage détaché projeté, que celui-ci empiète d'au maximum 1,9 m dans la marge latérale droite de 2 m sur un terrain de plus de 1500 m ² . |
| DDM 2025-0037 17, rue du Fleuron | Autoriser, pour les lots projetés, que ceux-ci aient des frontages sur rue de 25 m plutôt que 50 m. |

Toute personne intéressée peut se faire entendre relativement à ces demandes lors de cette séance du Conseil, en transmettant par écrit à la Municipalité ses observations sur lesdites demandes, et ce, avant le 26 septembre 2025, en indiquant clairement quelle demande fait l'objet d'observations, son nom et ses coordonnées, ainsi que le moyen privilégié pour communiquer avec elle (téléphone ou courriel).

Donné à Saint-Hippolyte, ce 15 septembre 2025.

Mathieu Meunier
Directeur général
/mp